



Monsieur le Bourgmestre,  
Mesdames, Messieurs, en vos titres et qualités,  
Chères Consœurs, chers Confrères,  
Chers amis Français,  
Mès binamêyes djints.

Pour commencer, je voudrais remercier les confréries qui ont œuvré pour organiser cet évènement, pour leur accueil et leur bonne humeur. Merci à la confrérie des Petits Loups et merci à la Royale confrérie des Herdiers d'Ardenne. Pour information en 2025 nous serons à Maredsous dans le Namurois.

Monsieur le Bourgmestre, souvent on me demande : « C'est quoi ton truc ? Un club, une secte, ou une bonne excuse pour aller boire et manger le week-end ? ». Mais qu'est-ce donc une confrérie ?

Petit coup d'œil dans le rétroviseur, au moment de démarrer cette partie académique. L'histoire commence en 1927, lorsque quelques journalistes et personnalités du quartier d'Outre-Meuse, de retour d'une escapade à Montmartre, décident, d'après ce qu'ils ont vu là-bas, de créer une confrérie gastronomique sur la rive droite de la Meuse, en République Libre d'Outre-Meuse. Ainsi ont-ils importé, chez nous, le concept de confrérie tel que nous le connaissons actuellement en Belgique.

À la fin des années 60, l'essor phénoménal de la télévision a profondément modifié les relations humaines, dans les familles, dans les villes et les villages. Cette évolution a poussé à agir celles et ceux qui voulaient, contre vents et marées, tenter de remédier à l'individualisme exacerbé de cette nouvelle société. D'où la naissance, en 1970, des premiers conseils nobles, le Royal Conseil Noble de Luxembourg et la Royale Union, garants de notre folklore gastronomique. Ici déjà la Royale confrérie des Herdiers d'Ardenne étaient présente. A ce jour bon nombre d'autres confréries se sont vu attribués le titre de Royal.

Je ne m'appelle pas Robert et d'habitude je ne parle pas comme un dictionnaire, mais j'aimerais m'attarder brièvement sur ces deux mots : « folklore » et « gastronomique ». Le second mot renvoie assez

évidemment à la gastronomie. Et la gastronomie... Visiblement... Quand je vois les tours de taille un peu partout devant moi, pour ne pas dire les rondeurs aux quatre coins et entre les quatre coins de la salle, je me dis que personne ici n'ignore vraiment ce que ça signifie !

Et le folklore ? Ce qui est folklorique ne se laisse pas réduire aux simples réjouissances carnavalesques. Plus profondément, il s'agit de cultiver la mémoire vive des choses anciennes. Voilà pourquoi nous proposons des recettes ancestrales de notre terroir, que nos aïeux ont élaborées et qui nous régaleront toujours !

Encore un mot... Celui de « confrérie ». Avec le préfixe « con- » qui vient du latin et qui veut dire « avec ». Et la racine « -frérie » qui évoque la fraternité. Cela ne veut pas dire que l'on doit être d'accord sur tout dans les moindres détails non, mais que le respect et la bienveillance doivent régner entre nous. Ce sont les attitudes irrespectueuses qui auront le dessus sur le bénévolat. Dans le monde actuel, bien trop souvent les gens n'écoutent pas pour comprendre, mais pour répondre. Ne rentrons pas dans ces dialogues de sourd.

Quelques mots pour exprimer ma gratitude... En effet, je tiens à remercier fraternellement le Royal Conseil Noble du Luxembourg, et en particulier André Malarne et Nicolas Dalaidenne, qui viennent de terminer leur mandat de 4 ans, respectivement comme Président et comme Trésorier-Secrétaire du TGWB. Période au cours de laquelle ils ont dû faire face aux aléas du COVID, assumer la relance des confréries et apporter les modifications des statuts.

Je veux aussi remercier du fond du cœur, pour tout ce qu'il a fait depuis si longtemps pour toutes les confréries, quelqu'un qui ne peut être présent parmi nous, pour cause d'ennuis de santé. Mais dont l'épouse lui rapportera ce remerciement puisqu'elle est présente. Je veux parler de notre confrère et ami André Deleener.

Je cède maintenant la parole à monsieur le Bourgmestre Benoît Lutgen.

Joël LECLERCQ  
Président du TGWB.